

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 71 du 8 septembre 2023**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 3

#### **DÉCISION N° 1090/ARM/EMM/MGM**

portant création de l'unité de réserve opérationnelle de la Marine « experts du numérique » (UROM NUM) et de l'unité de réserve opérationnelle de la Marine « service logistique de la marine » (UROM SLM).

Du 31 août 2023

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE :

Le major général de la Marine.

**DÉCISION N° 1090/ARM/EMM/MGM portant création de l'unité de réserve opérationnelle de la Marine « experts du numérique » (UROM NUM) et de l'unité de réserve opérationnelle de la Marine « service logistique de la marine » (UROM SLM).**

Du 31 août 2023

NOR A R M B 2 3 0 1 9 2 9 5

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [112.3.1](#).

Référence de publication :

Le ministre des armées,

Vu [l'arrêté N° 1013/ARM/EMM/PS/ORT du 25 juillet 2022 modifié, fixant la liste des formations administratives et des organismes relevant du chef d'état-major de la Marine](#) ;

Vu [l'instruction N° 14/DEF/EMM/ORJ du 24 juin 2010 modifiée, relative à l'exercice du commandement et à l'organisation des forces maritimes et des éléments de force maritime](#) ;

Vu [l'instruction N° 36/ARM/EMM/SF/MCO du 30 juillet 2020 modifiée, relative aux missions et à l'organisation du service logistique de la marine](#) ;

Vu [l'instruction N° 99/ARM/EMM/PS/ORT du 12 avril 2023 relative au statut des unités de la Marine et à la désignation au commandement](#) ;

Vu la décision du 22 juillet 2022 portant délégation de signature (état-major des armées) (JO n° 172 du 27 juillet 2022, texte n° 16),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

**Création**

À la date du 1<sup>er</sup> septembre 2023, l'unité de réserve opérationnelle de la Marine EXPERTS DU NUMERIQUE (UROM NUM) est constituée en unité élémentaire de type S2 rattachée à la formation administrative « état-major de la Marine ».

L'autorité organique de l'unité de réserve opérationnelle de la Marine EXPERTS DU NUMERIQUE est le major général de la Marine.

À la même date, l'unité de réserve opérationnelle de la Marine SERVICE LOGISTIQUE DE LA MARINE (UROM SLM) est constituée en unité élémentaire de type S2 rattachée à la formation administrative « direction du service logistique de la Marine ».

L'autorité organique de l'unité de réserve opérationnelle de la Marine SERVICE LOGISTIQUE DE LA MARINE est le directeur du service logistique de la Marine.

Article 2

**Automatisation**

Clair libellé de l'unité : Unité de réserve opérationnelle de la Marine NUM

Code d'identification : 05U1A76

Implantation géographique : Paris

Clair libellé de l'unité : Unité de réserve opérationnelle de la Marine SLM

Code d'identification : 08240DN

Implantation géographique : Toulon

Article 3

**Publication**

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,  
major général de la Marine,*

François MOREAU.